



Arrêté modifiant l'arrêté fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale au titre de l'année 2026

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-2049 du 30 décembre 2011 portant statut particulier du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 29 février 2012 fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de secrétaire de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er juillet 2025 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale au titre de l'année 2026,

Arrête

Art. 1^{er} – Le jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale au titre de l'année 2026 est modifié comme suit :

Monsieur Thomas ANIN, secrétaire des affaires étrangères, n'est plus désigné membre du jury.

Art. 2 – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 novembre 2025

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation,
pour le directeur général de l'administration et de la modernisation,
pour le directeur des ressources humaines,
pour la sous-directrice de l'attractivité et des recrutements,
la cheffe du bureau des concours et examens professionnels,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Marie BÉLOU-AFFRE